

Premièrement, il nous faut canaliser les forces de la société civile :

Les gouvernements ne peuvent assumer à eux seuls la promotion et la protection des droits de la personne. Certaines organisations et coalitions commerciales ont déjà entrepris une action concrète en faveur des normes du travail et des droits de la personne. Comme l'a souligné un homme d'affaires canadien, « ce n'est pas seulement la chose correcte à faire (...) en fait, c'est également bon pour les affaires, et la plupart des gens d'affaires en sont conscients. »

L'industrie pourrait envisager plusieurs moyens concrets de promouvoir les droits de la personne : un code de conduite volontaire, des stratégies de gestion des ressources humaines et l'octroi d'une aide gouvernementale à l'investissement aux seules régions qui ont un bilan satisfaisant en matière de droits de la personne.

Les consommateurs représentent une autre force puissante dans la promotion des droits de la personne. L'étiquetage détaillé (dans le cas des tapis, par exemple) leur permettra de choisir des produits qui n'ont pas été fabriqués par des travailleurs exploités, notamment par des enfants. Ainsi sensibilisés, les détaillants seront alors incités à offrir d'autres choix.

J'aimerais aussi dire quelques mots au sujet des institutions nationales chargées de la protection des droits de la personne. Nous sommes d'avis que même les meilleures constitutions et les meilleures lois n'ont guère de sens à moins d'être accompagnées d'un organisme de surveillance capable d'en évaluer l'application et de répondre aux inquiétudes des citoyens qui craignent que leurs droits ne soient en danger. Certes, il importe d'avoir des principes, mais il est beaucoup plus difficile de les mettre en oeuvre. Nous croyons que les institutions nationales chargées de la promotion des droits de la personne et d'autres organismes similaires restent le moyen le plus efficace d'atteindre cet objectif.

Deuxièmement, nous devons éliminer deux formes violentes de dérogation aux droits de la personne, soit le terrorisme et la propagande haineuse.

Du Rwanda à Jérusalem, en passant par Oklahoma City, le terrorisme semble avoir relevé la tête. Si l'on veut respecter le principe des droits de la personne, on doit tout mettre en oeuvre pour lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes. La méthode la plus efficace consiste à priver les organisations terroristes de moyens de subsistance, de ressources financières et d'armes. À l'instar de nombreux autres pays, le Canada envisage toutes les options possibles pour les stopper.